

DEVIS

LES ORMES, 6-12 Avenue Jean Moulin
93100 Montreuil

GESTIONNAIRE :

FONCIA PARIS RIVE DROITE-RONDEAU

19 rue de la Tour

75116 Paris

CORRESPONDANT :

Monsieur FLAMENT François

VOTRE INTERLOCUTEUR :

Madame Christelle SOUDRY

 09.81.61.24.67

 c.soudry@referencegardien.fr

VOTRE DEMANDE :

NETTOYAGE PONCTUEL

PERIODE :

A DEFINIR

AVEC LE CONSEIL SYNDICAL

PRESTATIONS

• **Marches de la montée d'escaliers du bâtiment 6 :**

- Pré-détachage par pulvérisation d'un produit qui dissout les saletés et tâches
- Shampoing des moquettes méthode « injection-extraction » par un détergent non moussant à fort pouvoir émulsifiant, contenant un mélange d'agents tensio-actifs à PH neutre qui nettoie et adoucit les fibres, son action bactéricide protège l'environnement.
- Rinçage des moquettes par « injection-extraction »

NB : Certaines tâches non délétibles ne pourront être enlevées. Sur les marches ne disposant plus de nez de marches ou étant détériorées, la moquette peut se décoller/se déchirer malgré les précautions qui seront apportées. Nous ne saurions être tenus pour responsable en pareils cas.

- **Marches de la montée d'escaliers du bâtiment 12 :**

- Pulvérisation de produits dégraissants sur les marches de la montées d'escaliers
- Rinçage des marches à l'eau claire pour la neutralisation des produits
- Lessivage et rinçage des marches

NB : Certaines tâches non délétibles ne pourront être enlevées. La peinture de sol étant abîmée à différents endroits, des éclats peuvent être provoqués par le lessivage malgré toutes les précautions que nous prendrons. Nous ne saurions être tenus pour responsables en pareils cas.

- **Paliers d'étages des montées d'escaliers des bâtiments 6 et 12 :**

- Dégraissage à la monobrosse des sols avec produits et maps adaptés
- Aspiration, après dégraissage, de l'eau et produits résiduels par aspirateur à eau
- Rinçages successifs à l'eau claire
- Séchage à l'air libre

- **WC commun :**

- Nettoyage et désinfection de la cuvette, de l'abattant et du réservoir du WC commun
- Nettoyage et désinfection des murs et des sols du WC commun

PRESTATIONS EN OPTION

- **Marches de la montée d'escaliers du bâtiment 8 :**

- Pré-détachage par pulvérisation d'un produit qui dissout les saletés et tâches
- Shampoing des moquettes méthode « injection-extraction » par un détergent non moussant à fort pouvoir émulsifiant, contenant un mélange d'agents tensio-actifs à PH neutre qui nettoie et adoucit les fibres, son action bactéricide protège l'environnement.
- Rinçage des moquettes par « injection-extraction »

NB : Certaines tâches non délébiles ne pourront être enlevées. Sur les marches ne disposant plus de nez de marches ou étant détériorées, la moquette peut se décoller/se déchirer malgré les précautions qui seront apportées. Nous ne saurions être tenus pour responsable en pareils cas.

- **Marches de la montée d'escaliers du bâtiment 10 :**

- Pulvérisation de produits dégraissants sur les marches de la montées d'escaliers
- Rinçage des marches à l'eau claire pour la neutralisation des produits
- Lessivage et rinçage des marches

NB : Certaines tâches non délébiles ne pourront être enlevées. La peinture de sol étant abîmée à différents endroits, des éclats peuvent être provoqués par le lessivage malgré toutes les précautions que nous prendrons. Nous ne saurions être tenus pour responsables en pareils cas.

- **Paliers d'étages des montées d'escaliers des bâtiments 8 et 10 :**

- Dégraissage à la monobrosse des sols avec produits et maps adaptés
- Aspiration, après dégraissage, de l'eau et produits résiduels par aspirateur à eau
- Rinçages successifs à l'eau claire
- Séchage à l'air libre

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

✓ **GESTION DE L'EXPLOITATION**

- Intervenant identifiable par leur tenue de travail
- Fourniture de matériels et produits adaptés aux différentes prestations
- Contrôles du travail effectué par un chef d'équipe dédié à la copropriété, à raison d'une fois semaine, à minima

✓ **NOTRE PERSONNEL**

- Nous attestons que tous les travaux et prestations qui nous sont commandés, seront réalisés avec des salariés employés régulièrement au regard des dispositions du code du travail et notamment au regard des dispositions du code du travail et notamment les L143-3 (fourniture du bulletin de paie) et L320 (déclaration préalable d'embauche), L143.5 (registre de paie) et L620.3 (registre unique du personnel).
- Nous certifions également que les salariés de nationalité étrangère au sein de notre société sont

- régulièrement autorisés à exercer une activité professionnelle en France et à le justifier.
- Pendant la durée du Contrat et pendant les trois (3) mois suivant son expiration, le Client s'engage à ne pas procéder à des sollicitations d'embauche du personnel SARL SOUDRY PARIS 15 participant, devant participer et/ou ayant participé à l'exécution du Service objet du Contrat sans l'accord préalable et écrit de SARL SOUDRY PARIS 15.
 - En cas d'embauche par le Client du personnel SARL SOUDRY PARIS 15 effectuée à la suite de telles sollicitations, le Client s'engage à verser à SARL SOUDRY PARIS 15 une indemnité forfaitaire – celle-ci couvrant notamment les dépenses de sélection et de recrutement, les frais de formation et les dommages résultants des engagements déjà pris – égale au trois (3) derniers mois de rémunération brute du personnel SARL SOUDRY PARIS 15 concerné.

TARIFICATION

PRIX H.T 2952.00€
PRIX T.T.C (20 %) 3542.40€

Option : Bâtiments 8 et 10 :

PRIX H.T 1512.00€
PRIX T.T.C (20 %) 1814.40€

Fait le 19 novembre 2021 à Paris

Tarifification valable 6 mois

*Faire précéder votre signature des mentions
« lu et approuvé » et « bon pour accord »*

Pour le syndic de copropriété
(Cachet du Syndic)

Pour « **La Référence Gardien** »
SARL Soudry Paris 15